



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE
DU CONSEIL ACADEMIQUE DE L'UNIVERSITÉ D'AVIGNON ET DES PAYS DE
VAUCLUSE
N° CR-2018-022**

SÉANCE DU 3 MAI 2018

POINT 09

APPROBATION D'UNE DEMANDE DE MOBILITE ENTRANTE LONGUE DUREE

La Commission de la Recherche, en sa séance du 3 mai 2018, sous la présidence de Monsieur Georges Linarès, Vice-Président de la Commission de la Recherche,

Vu le Code de l'éducation,

Vu les statuts de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse modifiés et approuvés le 27 juin 2017,

Vu la délibération de la Commission de la Recherche de l'UAPV n°CR-2017-013 du 4 octobre 2017 relative à l'approbation de la ventilation des crédits Recherche 2018,

Vu la délibération de la Commission de la Recherche de l'UAPV n°CR-2017-026 du 30 novembre 2017 relative à l'approbation du document de cadrage du programme de mobilité entrante UAPV « Longue Durée » pour l'année 2018,

Après en avoir délibéré,

La Commission de la Recherche approuve la demande de mobilité entrante longue durée annexée à la présente délibération.

Vote de la Commission de la Recherche : favorable à l'unanimité.

Membres composant le conseil : 32

Membres présents (12) ou suppléés (5) : 17

Membres absents et non suppléés : 15

Avignon, le 3 mai 2018

Le Président de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Philippe ELLERKAMP



Transmise au Recteur, Chancelier des universités, le

17 MAI 2018